

Dossier d'Adhésion 2021/2022

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

Quand s'inscrire ?

A partir du **mardi 24 août 2021** aux heures de permanence du secrétariat.

Les entraînements reprendront le mercredi 1er septembre 2021.
Il est important de s'inscrire/renouveler sa licence rapidement.

Comment s'inscrire ?

En retirant son dossier au secrétariat du club ou en le téléchargeant sur le site internet (www.bsc-athle.com)

Puis, en déposant le dossier COMPLET au secrétariat.
Aucun dossier déposé dans la boîte aux lettres ou envoyé par mail ne sera pris en compte.

Coordonnées du secrétariat : secretariat.bsca@gmail.com / 05.61.71.60.03

Permanences du secrétariat :

Les mardis et jeudis de 17H à 19H

Les mercredis de 14H à 18H30

Les samedis matin de 10H00 à 12H30 (*uniquement les samedis du mois de septembre*).

Catégories pour la saison 2021 / 2022 (Attention : le changement de catégorie intervient au 1er Novembre 2021)

EA	PO	BE	MI	CA	JU	ESP	SE	MA
U10	U12	U14	U16	U18	U20	U23	U35	MASTERS
Éveil athlé	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Espoir	Senior	Master
2013-2014-2015	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2005-2006	2003-2004	2000-2001-2002	1988-1999	1987 et avant

Pièces à fournir pour s'inscrire au BSC Athlétisme (*Aucun dossier incomplet ne sera accepté*)

POUR TOUS

1. La fiche d'adhésion complétée avec soin et signée (Attention ! il y a une fiche jeune (mineur) et une fiche adulte (majeur))
2. Un certificat médical ORIGINAL de moins de 6 mois de « **non contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition** » (la mention en compétition est obligatoire sauf pour la licence Athlé Santé)
3. La charte du licencié approuvée et signée
4. Le montant de la cotisation annuelle (voir détail ci dessous). Aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année

POUR LES MINEURS UNIQUEMENT

5. Une photo d'identité collée sur la fiche d'adhésion
6. La fiche d'autorisations signée

POUR LES LICENCES ATHLÉ SANTÉ

7. Le bulletin d'inscription aux séances (planning présent à la fin de la Feuille de renseignement Athlé Santé)

POUR TOUTES LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

8. La photocopie de la pièce d'identité du licencié (Carte d'identité – Passeport ou Livret de Famille)

POUR LES MUTATIONS (*si vous étiez licencié(e) dans un club d'athlétisme l'an passé*)

9. Un dossier complémentaire devra être rempli (*la mutation devra être réalisée avant le 31 décembre 2021*)

Attention : la mutation n'est pas automatique. Elle devra être validée par le bureau du club. Se renseigner auprès du secrétariat.

Tarifs 2021 / 2022 (*Le tarif est appliqué à la catégorie dans laquelle l'athlète se trouvera au 1er novembre 2021*)

Pour la création d'une licence, le survêtement du club sera offert.
Pour le renouvellement d'une licence (*avant le 31/12/21*), un bon d'achat de 30,00 € pour la boutique du club sera offert.

	Résident blagnacais		Résident Hors Blagnac	
	Avant le 30/09	Après le 30/09	Avant le 30/09	Après le 30/09
Licences Découverte et Compétition Pour les «jeunes catégories» (EA/PO/BE/MI)	160,00 €	170,00 €	185,00 €	195,00 €
Licences Compétition (<i>à partir de cadet</i>) et Loisir Running	170,00 €	180,00 €	195,00 €	205,00 €
Licence Athlé Santé	125,00 €	135,00 €	150,00 €	160,00 €

Les tarifs de l'ensemble des licences seront augmentés de 10€ à partir du 1er octobre 2021

MODES DE RÈGLEMENT

* **Par Chèque** (*à l'ordre du BSC Athlétisme*)

Un règlement échelonné est possible (en 3 fois)
Joindre à l'inscription tous les chèques qui seront encaissés mensuellement

* **En Espèces**

* **Avec des Chèques Vacances ou Coupons Sport**

* **Avec un Ticket Sport** (se renseigner auprès de la Mairie de Blagnac)

Une remise de 10% sera accordée sur la cotisation :

- A partir du **deuxième enfant** inscrit

- **Pour les étudiants** (Post Bac)

(Sur présentation obligatoire de la carte d'étudiant 2021-2022)

Pour les prises en charge des C.E

Merci de faire parvenir les documents à remplir au secrétariat au moment de l'inscription
(Préparer un chèque de caution du montant de la prise en charge.
dans le cas des CE versant directement l'argent au club)

Dossier d'Adhésion 2021/2022

FICHE D'ADHÉSION

Cadre réservé au secrétariat	
Catégorie	<input type="text"/>
N° de Licence	<input type="text"/>

<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Encadrement
<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Adhésion	<input type="checkbox"/> Compétition
<input type="checkbox"/> Mutation	<input type="checkbox"/> Loisir Running
	<input type="checkbox"/> Loisir Santé

NOM	<input type="text"/>	SEXE	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
PRÉNOM	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
NATIONALITÉ	<input type="text"/>		
TÉL. FIXE	<input type="text"/>	TÉL. PORTABLE	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>		
CODE POSTAL	<input type="text"/>	VILLE	<input type="text"/>

Votre licence vous est transmise par la FFA uniquement par e-mail.



Vous recevrez un mail vous invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance, indiquer votre discipline principale et renseigner les conditions d'utilisation des données personnelles par la FFA. Ces informations devront être renseignées pour que la licence vous soit délivrée.

Toutes les informations concernant le club sont envoyées par le secrétariat aux licenciés par mail tout au long de la saison sportive

Une adresse mail valide est donc indispensable

ADRESSE MAIL	<input type="text"/>
PROFESSION	<input type="text"/>
Nom de l'entreprise	<input type="text"/>

L'athlète autorise le BSC Athlétisme à utiliser les photos prises dans le cadre de la vie du club (entraînements, compétitions, soirées, etc.) pour la communication interne et externe du club. En cas de refus, en avertir le club. L'athlète devra se signaler au photographe et sortir du champs de visée pour ne pas paraître sur les clichés.

DATE	<input type="text"/>
------	----------------------

Loi informatique et libertés : L'athlète est informé que les données à caractère personnel le concernant sont collectées et stockées par le club et la FFA. Les données sont stockées sur SIFFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que son droit de s'opposer au traitement/publication de ses données pour des motifs légitimes (il suffit d'envoyer un mail à cil@athle.fr. Par ailleurs ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé »)	<input type="text"/>
--	----------------------

CADRE RESERVÉ AU SECRÉTARIAT

Certificat médical (date)	<input type="text"/>	DOSSIER RECU LE	<input type="text"/>
ou		LICENCE SAISIE LE	<input type="text"/>
Questionnaire médical	<input type="text"/>	REMARQUES :	<input type="text"/>
Pièce d'identité	<input type="text"/>		
Montant de la cotisation	<input type="text"/>		
Charte du licencié	<input type="text"/>	Fiche d'autorisations	<input type="checkbox"/>
Réglé par	CHÈQUE	<input type="text"/>	
	ESPÈCES		
	AUTRE		

Dossier d'Adhésion 2021/2022

CHARTRE DU LICENCIÉ

EN PRENANT UNE LICENCE AU BSC ATHLÉTISME, JE M'ENGAGE À :

1. Respecter les statuts et règlements du BSC Athlétisme ainsi que ceux de la FFA
Ces derniers sont disponibles dans la rubrique administratif du site internet du club (www.bsc-athle.com)
2. Respecter l'encadrement, les athlètes, les dirigeants, tant à l'entraînement que lors des déplacements et des compétitions
3. Porter le bracelet qui me sera donné lors de mon adhésion au club et qui me permet d'accéder à la piste en tant que licencié du BSC Athlétisme (*uniquement pour les EA/PO/BE/MI*)
Toutes les personnes non licenciées au 1er octobre se verront refuser le droit d'entrer sur le stade
4. Respecter les règles de vie (arriver et partir à l'heure de l'entraînement, prévenir l'entraîneur en cas d'absence, porter une tenue de sport adaptée), les valeurs de l'athlétisme (Charte d'éthique et de déontologie de l'Athlétisme) et ne pas adopter de pratiques dopantes.
5. M'entraîner dans le groupe correspondant à ma catégorie d'âge (*pour les EA/PO/BE/MI*)
6. Porter les couleurs du club lors de chaque compétition (*un t-shirt ou débardeur de club sera offert lors de la participation à la première compétition*)
7. Participer aux interclubs si je suis retenu(e) dans l'équipe (*pour les cadet(te)s et +*)
8. Participer aux compétitions organisées par le club : Meeting, Cross, Challenge EA/PO..
9. Venir aider à l'organisation des compétitions et événements du club

DATES A RETENIR :

Cross de Blagnac le 12/12/2021

21Km de Blagnac le 06/03/2022

D'autres dates seront communiquées ultérieurement

ADHÉRER A UN CLUB, C'EST S'INVESTIR

Tout au long de l'année, je peux participer aux compétitions grâce aux juges et aux bénévoles présents.
Même si c'est occasionnel, je peux donner de mon temps.

Une à 2 fois par an, lors d'un événement club ou bien régulièrement en se formant comme juge, je n'hésite pas à manifester mon envie d'aider mon club (*se renseigner auprès du secrétariat*)

SE LICENCIER AU BSC ATHLETISME, C'EST AVOIR LA POSSIBILITÉ DE :

Se former (en tant que juge, entraîneur ou bien dirigeant. *Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat*)

Participer à des stages (*informations données au cours de la saison*)

Participer à des événements organisés par le club, à des soirées, des repas conviviaux

Découper selon les pointillés

Je soussigné(e) Mme / M.,.....déclare accepter la charte du licencié pour la saison 2021/2022

Date

Signature

(du représentant légal pour les mineurs ainsi que celle du licencié)

Précédée de la mention « lu et approuvé »